

# Propriétaires forestiers : vos partenaires en Hauts-de-France

Gérer ses parcelles, commercialiser ses bois, organiser sa succession...

## La coopérative forestière

**Spécificités** : Il s'agit d'une société civile de droit privé. Le capital est constitué exclusivement par les sylviculteurs qui élisent un conseil d'administration de propriétaires privés. Son activité intègre l'ensemble des préoccupations du propriétaire forestier.

En qualité de sociétaire, le propriétaire forestier est à la fois client des différents services de la coopérative et fournisseur pour tous les produits issus de sa forêt. Un barème des services adopté par le conseil d'administration permet d'établir en toute équité et transparence les devis de chaque opération commerciale.

**Relation commerciale** : La coopérative définit avec le propriétaire le mode de vente, les conditions d'exploitation et de rémunération les plus adaptés au marché et à la nature de la coupe.

**Le +** : Certaines coopératives proposent la certification PEFC par la méthode du « portage ». Les conseillers forestiers salariés de coopérative peuvent avoir le statut de GFP.

## L'expert forestier

**Spécificités** : Les experts sont regroupés dans une structure de type ordinal, le Conseil National de l'Expertise Foncière Agricole et Forestière (CNEFAF). Certains experts sont des auxiliaires de justice agréés par les tribunaux pour apporter leur compétence à la résolution des conflits.

**Relation commerciale** : Le client mandate l'expert pour tout ou partie des opérations qu'il souhaite confier. Ce mandat fixe contractuellement des conditions d'exécution de la mission et le mode de rémunération (vacation ou pourcentage de l'opération). L'expert estime le lot de bois, fixe la valeur minimale de commercialisation avec le propriétaire et l'accompagne dans la mise en vente en garantissant les conditions de paiement et la bonne exécution.

**Le +** : Le CNEFAF fixe des règles de professionnalisme, de probité et garantit la neutralité et l'indépendance des experts agréés.

## Le Gestionnaire Forestier Professionnel « indépendant » (GFP)

**Spécificités** : Le statut de GFP est délivré par le Préfet de Région. Il est valable sur tout le territoire national et atteste du niveau de compétence du gestionnaire. Il facture sa prestation de façon forfaitaire ou en pourcentage de l'opération.

**Relation commerciale** : Bord de route ou sur pied, la vente est généralement conclue entre le propriétaire et l'acheteur, par l'intermédiaire du gestionnaire qui fait l'estimation du lot. Il assiste la vente.

**Le +** : Ce statut relativement libre leur permet de cumuler différents métiers, associant gestion, réalisation de travaux et commerce de bois, à l'exception de l'achat des bois issus des forêts qu'ils gèrent sous mandat de gestion.

## Des services communs ou spécifiques aux différentes natures d'intervenants

Commercialisation des bois – Rédaction de Plans Simples de Gestion – Adhésions aux Règlements Types de Gestion\* – Maîtrise d'œuvre de travaux forestiers (plantations, entretiens, routes, etc.) – Expertise – Achat/vente de forêts\* – Gestion Sylvicole – Gestion environnementale – Gestion cynégétique – Conseils techniques – Dossiers juridiques et fiscaux\* – Etudes d'impact\* – Etudes à caractère général\*

(\*nécessite une habilitation particulière)

# Liste régionale des gestionnaires forestiers

Liste non exhaustive établie par le CRPF  
(Source : Statistiques documents de gestion et liste GFP régionale)

## Les coopératives forestières

<b>COFNOR (Coopérative forestière du Nord)</b> 6 Place de la Piquerie – 59 132 TRELON Gestionnaires forestiers professionnels : Laurent DUPAYAGE, Jérémy CAUDRELIER <a href="http://www.cofnor.com">www.cofnor.com</a>	<a href="mailto:contact@cofnor.com">contact@cofnor.com</a>	03 27 59 71 27
<b>COFORAISNE (Coopérative forestière de l'Aisne)</b> 25 rue Jean-Baptiste Colbert – ZAC Champ du Roy – 02000 CHAMBRY Gestionnaires forestiers professionnels : Guillaume COUSSEAU, Alain PIQUEMAL, Etienne LONGATTE, Alexandre SAGEOT <a href="http://www.unsf.fr">www.unsf.fr</a>	<a href="mailto:contact@foret-aisne.com">contact@foret-aisne.com</a>	03 23 23 35 06
<b>NSF2A (Nord Seine Forêt 2 A)</b> Agence de Compiègne : 27 rue d'Amiens – 60200 COMPIEGNE Gestionnaires forestiers professionnels : Olivier OCTAU, Kylian DUVAL Agence d'Amiens : 96 rue Jean Moulin – 80000 AMIENS Gestionnaires forestiers professionnels : Fabien LAMOUR, Benoit LACHERE <a href="http://www.unsf.fr">www.unsf.fr</a>	<a href="mailto:contact@unsf.fr">contact@unsf.fr</a>	03 44 90 36 00 03 22 45 35 22

D'autres coopératives travaillent occasionnellement du la région : consultez les sites [cooperative-forestiere-ligneo.fr](http://cooperative-forestiere-ligneo.fr) et [lescooperativesforestieres.fr](http://lescooperativesforestieres.fr) pour plus d'informations

## Les Experts Forestiers ayant une activité notoire dans les Hauts-de-France

<b>Mme Gaëlle BRUTE DE REMUR</b> 1 Allée des Accacias – 60190 BAILLEUL-LE-SOC	<a href="mailto:gaelle.deremur@wanadoo.fr">gaelle.deremur@wanadoo.fr</a>	06 14 28 29 64
<b>M. Pierrick COCHERY – Comité des forêts</b> 46 rue Pierre Fontaine – 75009 PARIS <a href="http://www.comitedesforets.com">www.comitedesforets.com</a>	<a href="mailto:pierrick.cochery@gmail.com">pierrick.cochery@gmail.com</a>	01 48 74 31 40
<b>Société forestière de la CDC</b> Dpts 02 (et 51) : Laurent MASSY Agence de Reims – 11 rue Gaston Boyer – 51100 REIMS <a href="http://www.forestiere-cdc.fr">www.forestiere-cdc.fr</a>	<a href="mailto:laurent.massy@forestiere-cdc.fr">laurent.massy@forestiere-cdc.fr</a>	03 26 89 31 07
<b>M. Maxime MINOTTE – CEGEB</b> 528 rue du Petit Hamel – 76520 MESNIL-RAOUL	<a href="mailto:m.minotte@cegeb.com">m.minotte@cegeb.com</a>	06 11 96 94 38
<b>M. Jean-Marc PENEAU – CEGEB</b> 68 rue du Centre – 60350 BERNEUL-SUR-AISNE <a href="http://www.cegeb.com">www.cegeb.com</a>	<a href="mailto:jm.peneau@cegeb.com">jm.peneau@cegeb.com</a>	03 44 85 76 60

D'autres experts travaillent occasionnellement sur la région : consultez le site [cnefaf.fr](http://cnefaf.fr) pour plus d'informations

## Les GFP agréés ayant une activité notoire dans les Hauts-de-France

<b>M. Thierry DEVILLE – CUMOFOR</b> 20 Boulevard des Belges – 02220 BRAINE		06 37 78 58 46
<b>M. Benoît RAYER – Fiducial Gérance</b> 41 Avenue Gambetta – CS 50002 – 92928 PARIS LA DEFENSE <a href="http://www.fiducial-gerance.fr">www.fiducial-gerance.fr</a>	<a href="mailto:benoit.rayer@fiducial.net">benoit.rayer@fiducial.net</a>	01 49 07 86 80
<b>SAS Aurélien VASSEUR</b> 7 rue de Fresnoy – 62770 WAIL	<a href="mailto:contact@sas-vasseur.fr">contact@sas-vasseur.fr</a>	06 87 25 89 07
<b>M. Yves VUILLOT</b> Ferme du Bois de Chantrud – 02350 GRANDLUP-ET-FAY	<a href="mailto:y.vuilliot@chantrud.com">y.vuilliot@chantrud.com</a>	06 08 57 69 09

D'autres GFP travaillent occasionnellement sur la région : consultez le site [anatef.org](http://anatef.org) pour plus d'informations

Fiche mise à jour le 05/05/2023



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

Liste des gestionnaires forestiers en  
Hauts-de-France

Centre National de  
la Propriété Forestière

